



PV 347 DU JEUDI 6 JUILLET 2017

SECRETARIAT

Tél 04 72 76 01 03

secretariat@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 3 juillet 2017

Secrétaire Général : François LOPEZ - **Secrétaire Général Adjoint** : Serge GOURDAIN

Présents : François LOPEZ - Serge GOURDAIN

➡ NOS PEINES

Suite au décès de Monsieur **Georges PERRAUD**, **Pascal PARENT** Président du District de Lyon et du Rhône de Football présente ses sincères condoléances à ses proches ainsi qu'au club du FC LYON.

➡ RECOMPENSE DE LA FFF

RECOMPENSE DE LA FFF AUX BENEVOLES DU MOIS POUR LA SAISON 2016 / 2017

Sont récompensés d'un lot comprenant (1 diplôme, 1 besace FFF, 1 tee-shirt, 1 sac bleu)

Septembre 2016 – **Henri SAINT DIDIER** du club du FC TERNAY (Remis au club par F. Lopez)

Octobre 2016 – **Guy CASELLES** de la Commission de Discipline du DLR (Remis dans la Commission par Bernard Boisset)

Novembre 2016 – **Michel GARDON** de la Commission de l'Arbitrage du DLR (Remis à l'AG des Arbitres par L. Chabaud)

Décembre 2016 - **Christine ANDRE** du club du FCSO 69 (Remis au club par F. Lopez)

Janvier 2017 – **Philippe TANZILLI** du club du FCSO 69 (Remis au club par F. Lopez)

Février 2017 – **Georges KAZARIAN** du club de l'UGA DECINES (Remis au DLR)

Mars 2017 – **Robert GINET** du club de SUD LYONNAIS FOOTBALL (Remis au club par F. Lopez)

Avril 2017 – **Maurice NICOLAS** du club de l'US MEYZIEU (à remettre au club)

MAI 2017 – **Yves CHAPUT** du club du GS CHASSE SUR RHONE (Remis au club par F. Lopez)

Le District de Lyon et du Rhône félicite toutes ces personnes et les remercie pour leur engagement, leur dévouement, ainsi que de leur générosité qu'ils consacrent au football depuis plusieurs saisons.

➡ INORMATION AUX HONORAIRES DU DISTRICT

Charles CHERBLANC Président de l'association des Honoraires nous informe : **L'Assemblée Générale de l'Association des Honoraires** de notre District aura lieu le **Samedi 30 septembre 2017 à 10h00** au siège du District de Lyon et du Rhône de Football.

➡ INORMATION IMPORTANTE AUX CLUBS - LICENCIES U20

Règlement Sportif du DLR - Article 4.09 des RS du DLR « CHAMPIONNAT U19 » - (Article 153 alinéa 2 des RG de la FFF)

« Dès la saison 2017 / 2018, un club pourra aligner quatre (4) joueurs U20 dans son équipe ou ses équipes U19 évoluant dans notre championnat ou coupe de District (voté favorablement par les clubs lors de l'AG du 17 juin 2017 à Larajasse). (Pour information cette disposition ne s'applique pas au niveau Fédéral, au niveau Ligue et Coupe Gambardella). Les joueurs U20 qui jouent en Séniors peuvent compléter les équipes U19 de leur club sans observer l'article 10 des RS du DLR. Le joueur U20 suspendu ne peut être aligné avec une équipe (U19 ou Séniors) tant qu'il n'a pas purgé sa suspension au regard du calendrier de cette dernière (article 16 alinéa 5 des RS du DLR et article 226 des RG de la FFF)



➡ COURRIERS

Courrier de Monsieur **Bertrand PARIS** qui informe **Pascal PARENT** Président du DLR de sa démission du club de RIVE DROITE. Monsieur PARIS profite de l'occasion pour remercier notre Président pour la parfaite collaboration pendant ces années et pour le Label obtenu sous son ère. Le nouveau Président du club de RIVE DROITE est Monsieur **Cédric LAMBERT**. **Pascal PARENT, les membres du CD, les membres des commissions** ainsi que **les salariés** de notre District remercient Monsieur **Bertrand PARIS** pour son dévouement et de sa générosité qu'il a consacré au football pendant son temps libre et souhaitent la bienvenue à Monsieur **Cédric LAMBERT** nouveau Président du club de RIVE DROITE.

Invitation du club **LA MUROISE FOOT** les **8 et 9 juillet 2017** qui fêtera ses 50 ans. Le District de Lyon et du Rhône de Football remercie le club. **Le DLR sera représenté par : Serge GOURDAIN** Secrétaire Adjoint du DLR / **Evelyne MONTEIL** Présidente du Groupement Vallée du Rhône / **Dr Christian BERGER VACHON** Elu et Médecin du DLR